

RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 23 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux et le vingt trois Mai à dix huit heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis en Mairie.

ORDRE du JOUR :

- I – TOUR DE PRÉSENCE ÉLECTIONS LÉGISLATIVES.
- II – DÉLIBÉRATION A PRENDRE.
- III – QUESTIONS DIVERSES.

La séance a été publique.

Présents : MM. FERNANDEZ Sylvain, ROZÈS Éric, CADALEN Jean, ALBOUY Pierre, AURIOL Jean-Baptiste, BANQUET Denis, BAUDOUI Jean, SENDRAL Yannick.
MMES BLATTES Michèle, CAMPS Inès, PADIÉ Monique, THOMASSON Isabelle, TUDORES Céline, VITALI Alexandra.

Secrétaire de séance : Mr BANQUET Denis.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

I – TOUR DE PRÉSENCE ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Il est établi le tour de présence au bureau de vote des élus pour les élections législatives des 12 et 19 Juin 2022.

II – DÉLIBÉRATIONS A PRENDRE

① Fonds de concours :

Le Maire ayant exposé que, suite à l'achat de terrains à Messieurs THOMAS Aimé et THOMAS Clément situés dans le centre du village, il y a désormais lieu d'aménager cet espace en place du village.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ♣ APPROUVE la réalisation du projet d'aménagement d'une place du village ;
- ♣ DÉCIDE de solliciter la Communauté de Communes Sor et Agout au titre du fonds de concours année 2022 ;
- ♣ AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention fixant les modalités et conditions de versement des fonds de concours et toutes pièces concernant ce dossier.

② Demandes subventions au Conseil Départemental :

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il y a lieu de demander une subvention auprès des services du Conseil Départemental afin de financer les travaux suivants :

- Aménagement de la place du village ;
- Réhabilitation des réseaux Route du Bernazobre ;
- Création séparatif centre du village.

Accord du conseil.

③ Création poste d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'un agent remplit toutes les conditions pour accéder au grade d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} Classe à temps non complet et, qu'en conséquence, il convient de créer ce poste.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de créer un poste permanent à temps non complet d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} Juillet 2022.

④ Rétrocession voirie Lotissement Cœur du Village :

Monsieur le Maire informe le Conseil que l'association ASL Lotissement Cœur du Village, représenté par son Président, Monsieur CROUTE Daniel demande la rétrocession de la voirie et des parties communes de leur lotissement à la Commune.

Vu les rapports d'inspections télévisées des réseaux d'eaux usées et les attestations de conformité des réseaux d'électricité et d'eau potable.

Vu l'état satisfaisant de la voirie et des espaces publics.

Considérant que, par leurs caractéristiques, leurs usages et leurs états, les VRD remplissent parfaitement les conditions pour être classées dans le domaine public de la Commune.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

➤ APPROUVE le classement dans le domaine public communal de l'ensemble des voies et espaces publics du lotissement Cœur du Village.

III – QUESTIONS DIVERSES

① Commission CCSA :

Il y a lieu de nommer un délégué de la commune pour les commissions suivantes :

- Tourisme : Michèle BLATTES.
- Valorisation des déchets et Assainissement : Jean BAUDOUI.

② Caval'été :

L'association «les écuries d'En Cazettes» sollicite un accompagnement financier afin d'organiser une animation festive autour du cheval. Cet évènement dénommé «caval'été» aura lieu le 25 Juin 2022.

Le Conseil décide de leur octroyer une subvention exceptionnelle pour l'organisation de cette manifestation aux écuries d'En Cazettes.

③ Santé communale :

Monsieur le Maire indique qu'il a reçu la visite de chargés de clientèle d'Axa France qui proposent de présenter aux habitants de la commune une offre promotionnelle concernant des contrats d'assurance complémentaire santé. Une réunion publique sera organisée pour présenter ces offres à la population.

Séance levée à 20 h 45

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le :

Jeudi 30 Juin 2022 à 18 h 00

Le Maire,

Sylvain FERNANDEZ

